

effets de dislocation économique importants qui en résulteront. En outre, c'est la suppression de la TVF qui engendrera les gains au niveau de la production, non l'instauration de la TPS.

(592) Selon les témoins, il est plus que probable que le gouvernement procède de cette façon afin d'instaurer une taxe qui permettrait d'accroître sensiblement les recettes dans l'avenir. En taxant les services pour la première fois, le gouvernement impose une taxe sur l'élément du PIB qui connaît la croissance la plus rapide.

(593) Comme le ministre des Finances de la Colombie-Britannique, l'honorable Mel Couvelier, l'a déclaré au Comité : «Je ne révélerai rien en disant que le gouvernement fédéral considère la TPS comme une tentative d'endiguer les déficits et de ralentir la croissance de la dette énorme. ... Je suis toutefois frustré par l'attitude fédérale qui considère le vol fiscal comme la seule solution à notre dilemme budgétaire.» (66:15)

(594) L'expérience des autres pays à cet égard n'est pas rassurante. Les taux de la taxe sur la valeur ajoutée dans le reste du monde ont non seulement été fixés au départ à des niveaux plus élevés qu'au Canada, mais ils ont été relevés sensiblement par la suite. Alors qu'environ la moitié du PIB canadien passe par une forme ou une autre de gouvernement, il n'est pas rassurant de voir présenter une nouvelle taxe que l'on ne cesse de désigner comme étant une « vache à lait ».

(595) Tel qu'il ressort de l'analyse qui précède, le Comité ne croit pas que la TPS soit équitable. Il n'est pas du tout évident non plus qu'elle soit efficiente. Notre